



OUVRIER·E PAYSAGISTE

Son rôle : Il/elle crée et entretient des espaces verts pour les rendre beaux, utiles (loisirs, pédagogie, production) ou respectueux de l'environnement. Il/elle réalise aussi des petits travaux de maçonnerie paysagère et installe ou entretient les chemins, terrasses, escaliers extérieurs et équipements de parcs et jardins.

Il/elle s'occupe également des terrains de sport et des aires de jeux. Enfin, il/elle fait l'entretien de base du matériel utilisé.



LES ESSENTIELS

- 📍 La formation se déroule à l'unité de Punaruu**
- ⌚ Elle dure environ 7 mois (du lundi au vendredi) soit 30 semaines**
- 12 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES

- 89 % de réussite au titre professionnel**
- 78 % d'accès à l'emploi**
- 98 % de stagiaires satisfaits**

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :
• se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !

- FORMATION QUALIFIANTE**
- INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE DURANT LA FORMATION**
- OBTENTION D'UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE NIVEAU 3 - CAP/BEP**
Délivré par le Ministère du Travail

- TOUT PUBLIC DEMANDEUR D'EMPLOI**



40 50 75 50



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

OUVRIER·E PAYSAGISTE

Types d'emplois accessibles : ouvrière des espaces verts, jardinier.e paysagiste, ouvrier.e du paysage, agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier.e d'espaces verts, jardinier.e

Titre de niveau 3 (CAP/BEP) arrêté n°889/CM du 13 juillet 2012 modifié



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se compose de 3 activités principales, renforcées par 2 périodes de stage en entreprise (8 semaines).

Période d'intégration.

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Entretenir un espace paysager :

- Identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire
- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse
- Taille des arbres et arbustes
- Abattage et débit d'un arbre de petite dimension
- Travail du sol et apports nécessaires au développement des végétaux
- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices.

Végétaliser un espace paysager :

- Identification d'un végétal et contrôle de son état sanitaire
- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices
- Réalisation d'un gazon ou d'une couverture végétale
- Plantation des arbres et arbustes
- Réalisation d'un massif paysager.

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

- Protection des végétaux contre les parasites, maladies et adventices
- Pose et entretien des bordures, clôtures et équipements dans un espace paysager
- Réalisation et entretien des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- Pose et entretien d'un réseau d'arrosage.

Préparation à la certification et session d'examen.

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique

PRÉREQUIS

- Niveau scolaire : 4^e collège
- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude à travailler en extérieur
- Disposer d'un projet professionnel réfléchi en amont est recommandé.

MISSIONS PRINCIPALES

- Aménager et entretenir des espaces verts.
- Planter, tailler et soigner les végétaux.
- Poser et entretenir les aménagements extérieurs (terrasses, allées, arrosage, clôtures).

Conditions de travail :

L'ouvrier.e paysagiste exerce l'emploi seul.e ou en équipe, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il/elle se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local, en zone urbaine, rurale ou périurbaine. Il/elle travaille en plein air. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques.

Il/elle connaît et respecte les principes du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Évolution professionnelle :

- Chef(fe) de culture

Formations complémentaires inclus :

- PSC1
- Gestes et Posture
- Initiation à l'informatique
- Bûcheronnage, élagage
- Échafaudage
- Port du harnais - niv 1
- Habilitation électrique (HO BO)
- Équipier de première intervention

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives